



DATE : 22/02/2024



Personnes présentes :

Directrice : Mme Pflieger

Enseignantes adjointes : Mmes Sonntag ; Sauer ; Fity ; Mang ; Schahl ; Cusey ; Neff ; Barthélémy

Coordinateur ULIS : M Rummun

Mairie : Mme Kim ; M Sassi ; M Botelho

Parents : Mmes Jouin ; Fulcrand ; Feret ; Montceau ; Dupuy-Belmedjahed ; Dietenbeck-Haemmerlé ; Derendinger ; Boubazine

Mot de bienvenue :

Mme Pflieger salue l'assemblée et remercie les personnes pour leur présence.

Le PV du conseil d'école n°1 est adopté à l'unanimité des personnes présentes.

I. Organisation générale

1. **Organisation du temps scolaire : vote pour ou contre le renouvellement de la demande de dérogation concernant les rythmes scolaires**

La règle pour les rythmes scolaires c'est 4 jours et ½ de classe par semaine.

Le fonctionnement sur 4 jours est l'exception et tous les 3 ans il doit être soumis au vote pour savoir s'il est reconduit ou non pour la même durée.

Droit de vote :

- La directrice de l'école, qui préside le conseil
- Les enseignants affectés dans l'école
- 2 représentants de la mairie
- Les 9 représentants élus des parents d'élèves ou leurs suppléants

L'ensemble des votants s'exprime en faveur du renouvellement de la demande de dérogation.

2. **Vie de l'école : effectifs ; absences**

Actuellement 199 élèves sont scolarisés aux Prés.

Dispositif ULIS : 10 élèves dont 6 en inclusion (2 enfants ont été admis en IME)

Rappel pour les absences : **prévenir obligatoirement** l'école de l'absence (par Klassly, mail ou téléphone) **et excuser par écrit au retour.**

3. **Dispositif ULIS : présentation du projet de médiation animale**

Nancy Mazimann et son chien Pirate viennent rendre visite aux enfants du dispositif ULIS tous les jeudis pour 10 séances du 15 février au 23 mai.

Les objectifs de ces interventions visent 2 enfants mais tous vont profiter de la présence de Pirate. Il n'y aura pas de contact direct avec les enfants des classes ordinaires. Ce projet est suivi par une équipe du pôle école inclusive et notamment Mme Kiebel CPC AESH.

4. **Règlement intérieur (point sur l'usage de médicaments à l'école et sur les objets connectés)**

Un rappel a été publié sur le site de l'école en janvier.

- **Aucun médicament** ne doit se trouver dans le cartable des enfants même ceux qui paraissent anodins et qui sont couramment utilisés (doliprane). Il y a un cadre strict. Pour les traitements de fond, un Plan d'Accueil Individualisé est mis en place. Il est rempli par un médecin, expliqué par l'infirmière scolaire. Les médicaments sont gardés dans une trousse au nom de l'enfant et hors de portée des autres. Tous les acteurs de l'école sont avertis.

Lorsqu'un enfant doit prendre un médicament en milieu de journée il doit dans la mesure du possible le faire à la maison. Une dérogation est possible mais cela suppose de suivre une procédure stricte : accord écrit des parents, ordonnance au nom de l'enfant avec posologie et remise en mains propres à l'enseignant ou au directeur. C'est le cas notamment lors des classes transplantées.

- **Les objets connectés** (montres et téléphones) sont tolérés éteints dans le cartable. A l'école les enfants n'ont pas besoin de téléphone. Le problème des montres pose celui du droit à la voix et à l'image. Certaines permettent des jeux et l'école n'est pas le lieu où les enfants doivent être exposés inutilement aux écrans.

II. Activités école

1. Bilan du Village de Noël

Le retour est positif. Il y a eu du monde tout au long du weekend. Les températures étaient fraîches mais cela n'a pas découragés les visiteurs.

Bilan financier : un peu plus de 900€

L'argent va servir ou a servi aux classes pour l'achat de jeux.

Mme Pfleger remercie la ville pour la mise à disposition gratuite du chalet et dit que l'équipe est dès à présent partante pour une participation à la prochaine édition.

Une discussion s'engage sur la possibilité de faire don de jeux éducatifs à l'école. La réponse est positive. Il en est de même pour des vêtements pouvant servir pour pallier aux « accidents ».

2. Cycle Escrime

Alexis Pernet intervient en période 3 auprès de 4 classes les mardis et vendredis (CP, CE1, CM1 ; CE2/CM1). Les autres, ce sera en période 4 les mardis et jeudis.

Le financement de ce cycle pour les 2 périodes est assuré en grande partie par la coop de l'école : cout par enfant 26.50€ (9€ de participation demandée aux familles) soit 3500€ pour l'ensemble des classes (reliquat 2022/23 ; subventions de la commune pour le déplacement ; fête d'école et vente de photos)

3. Prévention du Harcèlement scolaire :

→ Vidéo CM1/CM2 Mme Barthélémy

Réalisation d'une vidéo avec les différents types de harcèlement + participation au concours Prix Non au harcèlement. (lien sur le site de l'école)

→ Intervention des jeunes UNIS-CITE mai 2024

Classes concernées : CE2 ; CM1 ; CM2

Sensibilisation au phénomène de harcèlement par des jeunes en contrat de service civique 2x1h les 13 et 27 mai

4. Autres projets à venir ou qui ont eu lieu

CP : musée archéologique, médiathèque, lire à l'école des mésanges + accueillir les GS, sortie de fin d'année.

CE1 : Visite de la médiathèque en période 4 ; sortie de fin d'année envisagée

CE2/CM1 : Ecole et cinéma, sortie de fin d'année

CM1 : Ecole et cinéma, sortie de fin d'année

CM1/CM2 : Musée des arts décoratifs, des Beaux-arts et Tomi Ungerer, sortie de fin d'année

CM2 : Musée Art moderne et historique, Planétarium, sortie de fin d'année

Dispositif ULIS : sortie au Vaisseau

Les autres classes n'ont pas finalisé leurs projets ou sont en attente de réponses.

Il est de plus en plus difficile d'obtenir des animations dans les Musées de Strasbourg car les demandes des classes de l'Eurométropole ont augmenté.

5. Fête de fin d'année : 28 juin 2024

Date pour une première rencontre en vue de l'organisation : mardi 14 mai à 17h30

III. Relations école-mairie

1. Sécurité ; plan Vigipirate – incivilités – panneau indicatif école

Changement de niveau pour Vigipirate

- Incivilités : problème dépose minute ; peut-on envisager une signalétique ?

Un problème récurrent est celui du taxi chargé de chercher les enfants du dispositif ULIS. Une solution serait que la prise en charge se fasse sur le parking de la rue de la Liberté mais une sonnette est nécessaire au niveau du portail arrière. La demande est faite auprès de la mairie.

- Panneau indicatif école rue de la Montée au niveau du passage piéton. Des panneaux crayons sont encore disponibles selon M. Sassi. A voir si une installation est possible.
- La serrure de la porte d'entrée a été réparée mais le bouton verrou coté intérieur a été enlevé en attente d'un nouveau. Il devait être mis en place dans la semaine mais le délai est plus long et cela pose un véritable problème de sécurité.
- Autre point à sécuriser : le poteau du panneau de basket dans le gymnase (défaut signalé lors de la demande de travaux en juillet 2023)

2. Travaux (techniques et informatiques)

- Les travaux à réaliser sont transmis par mail à M Botelho qui dirige vers le bon service. Le temps de retour est variable. Le problème du WC bouché a été traité rapidement. Mais ce n'est malheureusement pas le cas pour tout (néons). Où en est-on pour les volets ? Les premières demandes remontent à un an. En cours
- Le TBI de la classe de Mme Neff est toujours en panne.
- Remerciement pour l'ordinateur portable mis à disposition pour les EE, les ESS et toutes les réunions
- Mme Pflieger renouvelle sa demande d'installation de drapeaux français et européens et la devise républicaine (loi de 2019) et des panneaux d'affichage plus grands et étanches cour avant et cour arrière.

3. Périscolaire

Parole à M Botelho pour répondre aux questions des parents.

- Une question est posée sur la qualité des repas qui aurait baissé. M Botelho indique que la quantité de déchets est très faible. Le prestataire propose à nouveau plus souvent du fromage à la coupe.
- Tarifs de la cantine/garderie ; M Sassi indique que la ville a fait le choix de ne pas répercuter sur les familles l'augmentation de tarif demandé par le prestataire. Globalement les tarifs pratiqués par Lingolsheim sont inférieurs à ceux constatés dans les autres communes de l'Eurométropole où une tarification familiale est adoptée.
- Le périscolaire a à disposition du matériel.

Mme Dietenbeck-Haemmerlé souligne la satisfaction des parents pour les relations avec les animateurs.

4. Coup de pouce : 2^{ème} période

C'est un dispositif de soutien scolaire à l'initiative de la ville. Le service est gratuit pour les familles. Les enseignants apprécient le retour des fiches et apprécient que soit indiqué la fréquentation.

5. Liaison CM2 collègue

Les maitresses de CM2 présentent ce qu'elles envisagent faire pour préparer les élèves au collège. Des devoirs écrits seront proposés ainsi que des initiations à l'utilisation d'un d'emploi du temps.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h50.

La secrétaire de séance :

Mme Barthélémy

La directrice :

Mme Pflieger